



Ste Clotilde le 10 Juillet 2020

Aux responsables de Ligues et Clubs
Aux licenciés

Objet : Levée des quotas d'utilisateurs du circuit

Chers dirigeants de Clubs et Ligues , chers licenciés.

L'assemblée Générale a définitivement adopté le projet de loi de sortie de l'état d'urgence sanitaire au 10 juillet (sauf pour la Guyane et Mayotte prolongé jusqu'au 30 octobre) .

A compter du 11 juillet , certaines restrictions seront levées parmi lesquelles celles des quotas que nous avons mis en place.

Chacun comprend bien que cela ne veut pas dire que le risque n'existe plus et que les mesures barrières doivent être abandonnées .

Pour rappel , il a été recensé 11 nouveaux cas au 6 juillet et 12 nouveaux cas le 09 juillet. La prudence est donc de rigueur.

J'en appelle à la responsabilité de tous et de toutes pour continuer à vous préserver et préserver les autres afin de jouir pleinement de notre passion commune.

Pour un fonctionnement plus souple, les réservations individuelles par sms sont donc aussi levées .

Merci de relayer le plus largement ces informations .

Je me tiens comme habituellement à votre disposition au 0692 86 53 29 , pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile .

Bien sportivement,

Philippe Cimbaro

Responsable du Pôle karting